

ÉDITORIAL

Enjeu souterrain

Le Médoc sacrifié, le Médoc variable d'ajustement pour Bordeaux... Il en faut parfois peu pour que ce vieil antagonisme entre le Médoc et la « capitale » bordelaise ne ressurgisse. Un sentiment exacerbé par la montée en puissance de l'agglomération bordelaise. On se souvient encore qu'après les inondations de février 2010 sur les communes estuariennes, la question de la hauteur des digues est redevenue centrale. Avec remontait à la surface cette interrogation : le Médoc ne serait-il qu'un exutoire pour protéger Bordeaux et la presqu'île d'Ambès des risques d'inondation ? C'est un peu la même idée qui affleure encore, mais dans l'intérieur des terres – à Saumos – et sur un autre sujet : la création de champs captants, autrement dit de captage d'eau potable souterraine pour alimenter, je vous le donne en mille : Bordeaux Métropole. Il faut dire que l'agglomération est gourmande en eau avec une consommation de plus de 40 millions de mètres cubes par an, ce qui en fait le premier utilisateur d'eau du département. Mais la ressource est « en tension » depuis plusieurs années. Vous me direz, on ne va quand même pas laisser mourir de soif tous ces pauvres gens qui doivent déjà se coltiner les alertes de pollution aux particules fines. Mais les gens d'ici, de Saumos, où est envisagé ce projet de champ captant, ont soif d'informations et de transparence sur ce lourd dossier. Le sujet n'est pas nouveau, mais cette fois, plutôt que de laisser avancer le dossier sans piper mot, un « lanceur d'alerte » (le terme est à la mode) a créé autour de lui une mobilisation. Trop d'incertitudes dans les expertises, crainte d'un dessèchement de la végétation et des risques d'incendie... Trop de forages envisagés sur une seule commune, « mais oui à un seul forage sur Saumos par solidarité avec Bordeaux », pouvait-on lire sur un panneau tenu par un des manifestants qui ont choisi d'ouvrir au grand jour ce sujet souterrain.

Dominique BARRET

SAUMOS. À Saumos, le projet de champ captant pour alimenter la métropole bordelaise en eau potable, suscite un vif rejet et une demande de transparence. Un sylviculteur est la figure de proue du mouvement. Le maire a présenté sa démission au préfet.

Forages, ô désespoir !



Vendredi 27 mars à 18 heures devant la mairie : le cortège s'est regroupé.

PHOTO JDM-PJ

✓ Patrick JOUANNET

C'est au son du clairon qu'André Prouvoveur, sylviculteur saumossais a lancé le rassemblement de contestation « Soutien aux élus et pour le réveil des Saumossais » dont il était l'instigateur, en collaboration avec Yves Vigneaux, ancien maire de la commune. Près de 120 personnes avaient répondu à son appel, et c'est en cortège que les manifestants se sont rendus au Courtiou des chasseurs pour entendre exposer les arguments du sylviculteur qui souhaite unir les forces vives du village, « non pas pour interdire tous les forages mais pour en limiter le nombre à deux (par exemple) à Saumos et faire appel à la solidarité des communes voisines pour implanter les douze autres ». Les raisons de la colère ? Le projet de réalisation d'un champ captant (anciennement connu sous le nom de champ captant de Sainte-Hélène) nécessitant l'implantation de douze forages sur la commune (sur les quatorze du projet) en vue de fournir de l'eau potable à la

métropole bordelaise. Un projet qui génère quelques inquiétudes notamment sur l'abaissement des eaux de surface. D'autant que les avis des spécialistes en la matière fluctuent puisqu'une étude réalisée en 2012 indiquait qu'en pompant 12 millions de m³ par an, les conséquences annoncées sur la baisse des eaux de surface seraient de 1 m... à 2,10 m à Saumos et dans les environs, alors que deux ans plus tard (2014), une autre étude stipule que l'abaissement ne serait plus que de 28 cm à 49 cm et jusqu'à 10 cm selon une dernière parution. André Prouvoveur fait remarquer que des pins ayant poussé en zone humide « crèvent dès un abaissement de 20 à 30 cm ! »

Le maire présente sa démission au préfet

Tout en réaffirmant qu'il a toujours tenu les autorités locales, dont le maire, au courant de ses démarches et de ses diverses correspondances, André Prouvoveur annonce qu'en réponse à un courrier de décembre dernier adressé par

la municipalité à la communauté urbaine de Bordeaux (devenue depuis métropole), Freddy Gaillard, maire de Saumos, opposé au projet de champ captant, a reçu une réponse d'Alain Juppé président de Bordeaux Métropole (lire encadré). Alors que tous les manifestants allaient se séparer, Ferdinand Gaillard lançait l'information du jour : « Comme je l'ai déjà dit aux élus et au personnel communal, j'ai présenté ma démission au préfet ». La démission du maire ne peut devenir définitive qu'à partir de son acceptation par le préfet. À défaut d'acceptation, la démission est réputée définitive un mois après un nouvel envoi de la démission par lettre recommandée. Le préfet ne dispose d'aucun pouvoir d'appréciation sur les raisons invoquées à l'appui de la démission. Il est cependant libre d'accepter ou de refuser la démission. Visiblement affecté par des événements d'un passé récent, Ferdinand Gaillard a souhaité prendre un peu de recul, et quelques jours de vacances. Tout en manifestant son soutien total aux élus face à ce projet,

André Prouvoveur a demandé aux instances décisionnaires plus de réunions publiques pour informer les habitants, plus de transparence dans les différentes décisions, tout en demandant à ses concitoyens de faire preuve de vigilance en cherchant à s'informer. Un projet de pétition est « dans les cartons ». Et pour conclure sa sérieuse intervention avec la pointe d'humour qui n'avait pas quitté la réunion, André Prouvoveur lançait : « Vive nous tous ! Et vive le FUCCCC (Front uni contre ce champ captant) », demandant aux participants de ne pas créer de désordre sur la voie publique.

« Toutes les solutions ont-elles été envisagées ? »

Jean Perragallo, président de la DFCI (défense de la forêt contre les incendies) locale, a enfoncé le clou : « Les habitants et les sylviculteurs déjà informés du projet sont très inquiets. C'est un projet industriel majeur pour Bordeaux Métropole ! Alors pourquoi tant de secrets ?

Cette politique du secret risque de conduire à une logique d'affrontement, et ça, nous n'en voulons pas ! Il faut que ce projet se fasse ou... ne se fasse pas, mais en toute transparence ! Les dommages sur l'environnement seront inévitables à long terme, et toutes les solutions pour alimenter Bordeaux en eau potable ont-elles été envisagées ? Pourquoi ne pas dessaler l'eau de mer, une solution qui, avec le dérèglement climatique, semblerait s'imposer ? Tous les moyens sont mis en œuvre pour faire arriver à Bordeaux le TGV (ligne grande vitesse) en un temps record ; l'eau potable n'aurait-elle pas droit aux mêmes moyens ? »

LES RÉPONSES D'ALAIN JUPPÉ AUX QUESTIONS POSÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

Y a-t-il des solutions alternatives ?

L'implantation définitive n'est pas définie, elle dépendra des forages de reconnaissance et peut potentiellement aller sur d'autres communes.

Quid des forages de reconnaissance non utilisés ?

Ils seront soit rebouchés selon la réglementation en vigueur, soit utilisés comme piézomètre ou comme ouvrage incendie pour la DFCI.

Les modalités de coopération ?

Elles sont prévues, suite à la réunion InterCLE (du mois de décembre à Sainte-Hélène), durant la phase d'essai et tout au long de la réalisation.

Des engagements de compensation pour l'impact des forages ?

Difficile à préciser : Saumos et Le Temple pourraient être desservies par un des puits du nouveau champ captant.

12 puits = 12 périmètres de protection. Est-ce un frein au développement communal ?

Un hydrogéologue sera désigné courant 2015. Un forage à 300 m de profondeur demande un périmètre de protection de 1 500 m² avec des contraintes faibles ou inexistantes.

Des garanties pour l'impact sur la nappe superficielle et ses effets sur l'exploitation forestière ?

Ce sera au groupe de travail de définir, dans le temps, les impacts potentiels. Pour les compensations, elles seront définies après la délivrance des autorisations par l'État.

Existe-t-il un planning pour l'étude hydrogéologique ?

2014-2017 : forages d'essai. 2015-2016 : études des nappes superficielles. L'avant-projet global devrait être réalisé entre début 2016 et début 2017, puis soumis à l'instruction des services de l'État, une réunion de concertation InterCLE ayant déjà eu lieu, une autre devrait suivre en juillet 2015.



De gauche à droite : André Prouvoveur, Jean Perragallo et Freddy Gaillard.

PHOTO JDM-PJ